

Séance publique du 28 mai 2001

Délibération n° 2001-0088

commission principale :

objet : **Quartier Mermoz - Amélioration de la gestion de proximité - Programmation 2000 - Convention-cadre - Participation financière**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Développement social urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 mai 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2001-6227 du 22 janvier 2001, le Conseil a accepté d'approuver la signature d'une convention-cadre de gestion urbaine et sociale de proximité à hauteur de 3 535 000 F, dont 506 000 F nets de taxe pour la Communauté urbaine, et ce pour l'année 2001.

Par suite d'une erreur typographique, cette convention-cadre ne concernait pas l'année 2001 mais l'année 2000. En effet, le contenu des actions de gestion de proximité pour 2000 avait nécessité une longue mise au point entre les partenaires. Pour des raisons de procédures avec l'Etat, il était apparu nécessaire de formaliser, même tardivement, la signature d'un document cadre en janvier 2001.

En conséquence, le contenu des actions et leur financement tels que décrits dans la délibération sus-visée restent inchangés. Par contre, l'année de référence du projet de convention est rectifiée en année 2000 et non pas 2001. L'année d'inscription des crédits correspondants reste 2001 ;

Vu ledit dossier ;

Vu la convention passée avec les partenaires publics le 29 octobre 1998 ;

Vu sa délibération n° 2001-6227 du 22 janvier 2001 ;

DELIBERE

1° - Approuve l'opération énoncée ci-dessus ainsi que la participation de la Communauté urbaine.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention-cadre avec l'ensemble des partenaires publics concernés ainsi que les conventions de participations financières avec l'OPAC du Grand Lyon et la ville de Lyon.

3° - La dépense prévisionnelle correspondante en fonctionnement sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - comptes 657 370 et 657 340 - fonction 824 - opération 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,